

PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS		
Date :	6 avril 2026	Préavis 03/2026
Objet :	Police Nord Vaudois – Rapport de gestion 2025	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En annexe, nous vous remettons le rapport de gestion 2025 de la Police Nord Vaudois.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE EN MATIERE
DE SECURITE PUBLIQUE POLICE NORD VAUDOIS
sur proposition du Comité de direction,
entendu le rapport de la Commission de gestion,
décide :

Le Rapport de gestion 2025 de L'Association intercommunale de la Police Nord Vaudois est adopté tel que présenté.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président

Christian Weiler

Le Secrétaire

Pascal Pittet

Annexe :
- mentionnée